

Comment faire du lobbying auprès des personnes dirigeantes élues

Vous voulez vous assurer que les élus comprennent votre position? Rencontrez-les directement, et expliquez-leur en face. Veillez toutefois à suivre les conseils suivants pour que votre réunion se déroule sans accroc et que vous ayez un réel impact.

1. Définissez votre cause et choisissez votre cible

Selon la nature de votre cause, vous devez vous adresser au bon palier de gouvernement si vous voulez obtenir des résultats. Votre cause doit être présentée en quelques phrases concises.

Posez-vous ces questions :

- › Quels sont les résultats auxquels vous vous attendez?
- › Comment votre cause touche-t-elle l'électorat de la députée que vous voulez rencontrer?
- › Combien d'autres personnes et organisations soutiennent vos efforts de lobbying?

2. Organisez une réunion

Prenez rendez-vous avec la députée. Lors de l'appel, identifiez-vous, indiquez quel organisme vous représentez et expliquez brièvement les motifs de la rencontre. N'oubliez pas de laisser votre numéro de téléphone afin qu'on puisse vous joindre s'il faut changer la date ou l'heure de la réunion. Notez le nom de la personne avec qui vous avez fixé le rendez-vous afin de vous adresser à elle par la suite.

Une fois le rendez-vous pris, envoyez une lettre pour le confirmer. Précisez les motifs de la réunion, la date, l'heure et le lieu. Vous pouvez aussi y indiquer le nom des personnes qui vous accompagneront.

Si la réunion n'a pas lieu avant un certain temps, appelez quelques jours à l'avance pour reconfirmer.

3. Préparez la rencontre

Décidez qui participera à la rencontre. Il est possible qu'on vous demande combien de personnes vous accompagneront et leur nom.

Tenez une séance préparatoire avec tous ceux et celles qui rencontreront la députée pour :

- › examiner les objectifs de la rencontre;
- › passer en revue le matériel que vous allez utiliser et les documents que vous laisserez à la députée à la fin de la réunion;
- › choisir votre porte-parole;
- › vous assurer que tout le monde sait où et quand la réunion aura lieu, et pour confirmer leur participation.



Quelques minutes avant la rencontre, réunissez-vous près de la salle de réunion. Passez brièvement en revue l'ordre du jour et déterminez l'ordre dans lequel vous souhaitez procéder, qui sera responsable de chaque sujet et comment les différentes questions seront abordées.

4. Tenez-vous-en à l'essentiel

- › **Présentez clairement votre position et demandez un suivi.** Si la députée manifeste un intérêt réel et que vous avez amplement de temps, alors prenez le temps qu'il faut. Mais ne vous écartez pas du sujet : il pourrait s'agir d'un moyen d'éviter l'objet de la rencontre.
- › **Soyez à l'écoute.** Faire du lobbying, c'est surtout écouter pour déceler les opinions de votre interlocuteur et les occasions de lui fournir des renseignements utiles.
- › **Gardez votre sang-froid.** Présentez fermement votre position, mais ne vous laissez pas emporter dans une discussion orageuse qui ne donnera rien. Gardez à l'esprit que vous représentez vos confrères et consœurs du syndicat et qu'une partie du message que vous voulez transmettre, c'est que vos membres sont responsables et dignes de foi.
- › **Ne prononcez pas de vaines menaces.** Si, par exemple, la députée ne vous appuie pas, ne la menacez pas d'une défaite aux prochaines élections. Il est beaucoup plus efficace de lui rappeler que vous représentez des membres de l'AFPC qui veulent connaître sa position sur le sujet dont il est question. La meilleure tactique est d'amener d'autres personnes à manifester leur appui sous forme d'appels téléphoniques, de lettres ou de visites.

5. Demandez une action concrète

Si la députée appuie la position du syndicat, demandez-lui de faire ce qui suit :

- › Discuter de votre position avec les autres membres de son caucus.
- › Poser des questions aux membres du gouvernement sur ce sujet.
- › Présenter une motion à l'assemblée législative.
- › Accepter de soumettre les pétitions signées que vous avez recueillies.
- › Obtenir le soutien des élus des autres partis pour faire pression sur le gouvernement en votre nom.
- › Écrire au député responsable pour lui faire part de ses préoccupations sur la question.
- › Faire une déclaration publique soutenant votre position.
- › Vous consulter au sujet de tout fait nouveau.



6. Faites le suivi

Envoyez une lettre à la députée pour la remercier de vous avoir rencontré. Profitez de l'occasion pour réaffirmer votre position et confirmer l'engagement qu'elle a pris. Si elle n'a pas exprimé son appui lors de la réunion, demandez-lui à nouveau de vous soutenir ou de reconsidérer sa position.

De plus, surveillez ses faits et gestes par rapport au dossier. Lorsqu'elle aura rempli ses engagements, transmettez-lui vos remerciements. Si la députée tarde à respecter sa promesse, un rappel poli par téléphone ou par lettre lui indiquera que vous surveillez les gestes qu'elle pose (ou ne pose pas).

N'oubliez pas : informez le reste des militants et des membres du syndicat impliqués dans votre campagne en rédigeant un court rapport décrivant vos activités de lobbying.